

OFFRE D'EMPLOI ASPTT BAR LE DUC HANDBALL



Type de contrat : CDI 35h00

Niveau rémunération : GROUPE 3 CNDS

Contact : LE FORESTIER Gilles 06.51.34.43.33 giloulf@free.fr

FICHE de POSTE

En sa qualité de Technicien Sportif Spécialisé

FONCTION ADMINISTRATIVE

- Saisie des données et gestion administrative sur le logiciel « Gest'Hand ».
- Gestion des problèmes courants : reports, inversions de matchs en fonction des disponibilités des salles et des adversaires.
- Réservation des installations pour les entraînements et les compétitions.
- Envoi divers courriers aux adhérents, partenaires...
- Accueil des adhérents, des responsables d'équipe au siège.
- Archivage des documentations techniques fédérales (Approche du handball) et courriers FFHB, LLHB, CD55, Ville, OMS, etc.
- Aide à la rédaction des plaquettes pour l'Assemblée Générale de la section handball.
- Réalisation et diffusion des comptes rendus du CA.
- Réponses aux emails du Comité Meuse, Ligue Lorraine, Fédération
- Centralisation et relais des informations relatives aux réunions des différentes commissions du club par email, courrier, téléphone.
- Transmission des informations relatives aux championnats des équipes du club. (Conclusions de matchs, modifications d'horaires ou de jours)

FONCTION TECHNIQUE

- Préparation, entraînements, encadrement sur les catégories concernant le salarié.
- Faire vivre les livrets jeunes arbitres – Ecole d'arbitrage.
- Gestion et encadrement des classes sportives.
- Gestion et encadrement de stages pendant les vacances scolaires.
- Inventaire du matériel en fin de saison pour le renouvellement du matériel pédagogique.

FONCTIONS COORDINATION ET DEVELOPPEMENT

- Animation de la commission technique.
- Relations avec les organismes de tutelles (FFHB – LLHB – Comité Meuse).
- Transport de licenciés ou d'élèves des classes sportives
- Relations avec les partenaires institutionnels (VILLE – OMS – CONSEIL DEPARTEMENTAL et REGIONAL).
- Convocations de jeunes arbitres sur les rencontres des – de 12, - de 14 et – de 16 ans.
- Dossiers Fédération et ligue sur la contribution mutualisée des clubs au développement (imposition technique)
- Participation à l'organisation du tournoi annuel
- Actions de promotion du Handball à l'échelle de l'agglomération (Projet de développement, partenariat.....)